

DOSSIER DE SPONSORING 2022



La section des Tambours de la Broye, classée 1^{ère} en section 3 à Sierre 2019
(Fête romande de fifre et tambour)

1. Présentation

1.1. La société des Tambours de la Broye en bref

La société des Tambours de la Broye est une société de musique regroupant les tambours des différentes fanfares broyardes et environnantes, qu'elles soient vaudoises ou fribourgeoises. Cette association a pour but de permettre à ses membres de s'intégrer aux échelons interrégionaux et national de l'univers du tambour en leur offrant notamment la possibilité de participer aux concours de tambour romands et fédéraux grâce à l'affiliation récente de la société à l'Union Romande de Tambours et Fifres (URTF).

L'effectif des Tambours de la Broye est composé d'une douzaine de musiciens en provenance des sociétés de musiques d'Avenches, Payerne, Grandcour et Pomy. Chacun participe activement à l'évolution de la société, qui se compose actuellement comme suit :

Prénom, Nom	Statut	Domicile
Emile Spahr	Président	Villars-le-Grand
Ludovic Frochoux	Directeur	Avenches
Christian Failloubaz	Caissier	Villars-le-Grand
Mélissa Häni	Secrétaire	Grandcour
Emmanuel Weber	Relève	Payerne
Robin Thévoz	Directeur des jeunes	Faug
Nolan Thévoz	Membre	Faug
Luca De Gennaro	Membre	Salavaux
Maxime Bovet	Membre	Les Friques
Micola Burri	Membre	Courtepin
Iwan Burri	Membre	Yvonand
Raphaël Virgolin	Membre	Yvonand

À cet effectif formel s'ajoute Justine Meyer et Gaël Aebischer, de jeunes musiciens issus de la société de musique de Domdidier-Dompierre-Russy qui nous ont rejoint pour la saison musicale 2022. Nous sommes heureux de permettre à ces jeunes talents broyards de pouvoir continuer à se former parmi nous.

Un groupe de jeune tambour a également été constitué en vue d'une première participation de notre société à la fête romande des jeunes tambours et fifres. L'occasion de faire progresser et se rencontrer de jeunes musiciens de la Broye !

1.2. Spécificités de l'association

La société des Tambours de la Broye n'a aucunement vocation à saper les prérogatives des fanfares et organismes de formation de tambours locaux. Pour éviter cette situation, la société pose deux conditions pour participer à l'ensemble. La première est explicitée dans les statuts des Tambours de la Broye : « *Sauf dérogation spéciale, le membre actif **doit faire partie d'une société de musique de la Broye ou du Vully*** ». Ainsi, un membre de la société se doit d'être encore actif dans sa fanfare ou son ensemble originel. La seconde mesure est d'ordre organisationnelle, car l'agenda musical est planifié en session avec un objectif (généralement un concours) à la fin de cette période. Cela a pour conséquence d'éviter aux musiciens d'être surchargés, et le choix leur est laissé quant à la participation ou non à la session.

2. Activités 2022

2.1. Concours interrégionaux et fédéraux

Comme décrit plus haut, les Tambours de la Broye ont pour but de se produire lors d'événements ou de concours régionaux élargis (échelon intercantonal / région linguistique) ou nationaux. Ainsi, pour la session 2022, les Tambours de la Broye ont déjà eu l'occasion de briller à la 19^{ème} rencontre gruérienne. Ils participeront ensuite à la fête Centrale de Kirchberg en section, et le groupe de jeune se présentera mi-juin à la fête Romande des jeunes à Morges. Tous les renseignements (résultats et horaires de passage) sont disponibles sur notre site internet (www.tamboursbroye.ch).

2.2. Ressources financières

Pour recouvrir les frais liés à la participation de tels événements, l'association prie ses musiciens de s'acquitter d'une cotisation. Afin de diminuer les charges pesant sur nos membres, nous adressons aux entreprises et particuliers de la Broye une demande de soutien financier, sous la forme d'un don ou d'un sponsoring. L'ensemble des fonds levés servent directement à la participation aux concours (frais d'inscription, de déplacement et d'hébergement), le reste de l'association fonctionnant avec ses propres ressources sur base de bénévolat (enseignement musical, travail administratif).

3. Demande de soutiens

La réalisation de nos objectifs nécessite de nombreuses heures de répétitions, de travail administratif et un minimum de ressources financières. Grâce à votre soutien, vous contribuez non seulement à la réussite de notre société, mais également à la promotion de la musique, de la jeunesse et de la culture régionales.

Type de sponsoring	Montant	Contrepartie
Platine	300.-	Votre logo sur notre site pendant 1 année
Or	150.-	Votre logo sur notre site pendant 1 année
Argent	80.-	Votre logo sur notre site pendant 1 année
Bronze	50.-	Une petite attention vous sera adressée
Donateur	à votre bon cœur	

Contact

Président :

Emile Spahr

Rue du Bornalet 15

1584 Villars-le-Grand

emile12spahr@hotmail.fr

+41 (0)77 493 94 86





Dossier de sponsoring, Tambours de la Broye

Sponsoring

<input type="checkbox"/>	Platine :	300.-
<input type="checkbox"/>	Or :	150.-
<input type="checkbox"/>	Argent :	80.-
<input type="checkbox"/>	Bronze :	50.-

Don

Don : **Montant:** ____.-

Remarques :

Paiement

Comptant

Virement bancaire

CH95 8080 8004 0441 0086 0

Cte Tambours de la Broye

1530 Payerne

Envoi du logo

- Par mail à emile12spahr@hotmail.fr
- Sur cd-rom ou clé USB à l'adresse postale :
Emile Spahr, Rue du Bornalet 15, 1584 Villars-le-Grand

Pour vous permettre d'avoir une visibilité optimale, il est souhaitable que votre logo soit de bonne qualité et de taille maximale.

Raison sociale :

Personne de contact :

Adresse :

NPA / Localité :

Téléphone :

E-mail :

Date, signature :
